



Contribution de Patrick SEVAISTRE, 3^e section – ASOM

Séance de Présentation du Rapport du Groupe de travail sur la relation entre l'Afrique et la France

Académie des sciences d'Outre-mer

Jeudi 20 novembre 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Monsieur le Sénateur, chers amis intervenants, chères consœurs, chers confrères, Mesdames Messieurs,

Le rapport du Groupe de travail sur la relation entre la France et l'Afrique, dont nous présentons aujourd'hui les conclusions, souligne avec lucidité la profondeur de la crise que traverse cette relation.

Mais il rappelle aussi avec force que la France dispose encore de beaucoup d'atouts sur le continent africain – qui sont autant d'atouts pour les Africains, des atouts qui peuvent donc redevenir des leviers d'influence durables, à condition d'être mobilisés dans un cadre renouvelé fondé sur le respect mutuel.

Parmi ces atouts, les entreprises françaises – ce que nous disons dans ce rapport – représentent par leur présence, leur expertise et leur ancrage dans le paysage africain, un atout, un levier stratégique pour consolider et développer une relation entre la France et l'Afrique, fondée sur des intérêts partagés – sur ce point que je concentrerai mon propos.

Quels sont ces intérêts partagés s'agissant de la présence et des actions des entreprises françaises en Afrique ? Quel intérêt économique mutuel ?

- **Pour l'Afrique :**

- **Un chiffre :** les impôts qu'elles payent sont estimés, pour les 10 pays où leur contribution est la plus importante, à environ 14 milliards €, soit l'équivalent de APD en 2023,
- **Leur présence dans des secteurs clés** (énergie, infrastructures, agro-industrie, numérique, services financiers, santé, éducation, etc.) répond directement aux priorités du développement durable du continent. Dans ces secteurs, nos entreprises contribuent à la création d'emplois locaux (emplois décents), au transfert de compétences et de technologies, ainsi qu'au renforcement du tissu productif.

- **Exemple de la Côte d'Ivoire où plus de 1000 entreprises françaises sont actives**
 - Nous sommes de très loin, les principaux investisseurs étrangers en Côte d'Ivoire. Sur ces 1 000 entreprises, 300 sont des filiales d'entreprises métropolitaines. Les 700 autres sont des entreprises de droit ivoirien créées ou dirigées par des Français—85% d'entre elles sont des TPE-PME,
 - Trois entreprises françaises sont les premières en termes de CA : la **Compagnie Ivoirienne d'Electricité** (filiale d'Eranove dans le secteur de la distribution d'électricité), **Orange Côte d'Ivoire** dans les télécommunications et **Total Energies Côte d'Ivoire** dans le domaine de la distribution de produits pétroliers. D'autres entreprises, à l'instar de Groupe Castel, Société Générale ou encore Groupe Compagnie Fruitière occupent une place importante sur le marché ivoirien,
 - La contribution de ces entreprises à l'économie locale est parfaitement documentée, qu'il s'agisse de création d'emplois décents – direct et indirect, de Formation professionnelle continue et d'impact social : RSE, santé, retombées sur le tissu national d'entreprises, soutien à l'entrepreneuriat (Fondation Castel).
- **Pour la France :**
 - Certes le poids économique français sur le continent est passé de 11 % de PDM en Afrique dans les années 1990 à moins de 5 % aujourd'hui, et à moins de 4 % en Afrique francophone, mais le **stock d'investissements directs** français demeure élevé
 - La France reste toujours le 2eme investisseur étranger en Afrique subsaharienne avec un stock d'IDE de 60 milliards EUR en 2022 = + de 60 % en 10 ans,
 - Le nombre de filiales d'entreprises françaises (environ **4 200** actuellement) a plus que doublé entre 2010 et 2020 et a créé 500 000 emplois directs. Sur la même période, le CA cumulé des entreprises françaises en Afrique subsaharienne a connu une progression annuelle de 2,3 % alors que les exportations françaises diminuaient de 2 % en moyenne.
 - Ainsi l'évolution à la baisse de nos exportations et de nos flux d'investissement témoigne moins d'une perte de vitesse des entreprises françaises qu'une évolution au profit d'une production de leurs filiales sur place.
 - Citons l'exemple du **Nigeria** où le CA généré localement par les entreprises françaises (3 Mds EUR) est cinq fois plus élevé que le montant des exportations françaises vers ce pays (587 M EUR).

Mais nos performances ne sont pas partout les mêmes. Pas la même chose en Afrique de l'Est par exemple que dans la plupart des pays sahéliens et plusieurs pays francophones où le ressentiment à l'égard de l'ex-puissance coloniale relève plus d'un sentiment de rejet contre la politique française que vis-à-vis des entreprises françaises, lesquelles se maintiennent du moins jusqu'ici dans le paysage africain avec des stratégies d'enracinement et de continuité bien adaptées.

Quoi qu'il en soit, les fondamentaux sont robustes, et c'est maintenant que nous devons prendre position sur ces marchés en devenir dans un continent qui abrite 30 % des ressources minérales de la planète et qui abritera d'ici 2040, 35 villes de plus de 5 millions d'habitants. Ce qui ne manquera pas de générer des besoins accrus d'infrastructures, d'accès aux services essentiels, de santé publique, de connectivité, de lutte contre le changement climatique, de mobilité propre et de villes intelligentes. Des enjeux qui impliquent de nouveaux modèles économiques pour lesquels les entreprises françaises ont des atouts indéniables capables de concurrencer Chinois, Indiens ou Turcs, par ailleurs peu respectueux des normes sociales ou environnementales de base.

Le continent africain offre ainsi à nos entreprises un formidable relais de croissance, et plus encore dans la perspective du déploiement de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) qui va élargir progressivement la taille des marchés. Ce chantier ouvre en effet la voie à des chaînes de valeur africaines prometteuses dans les secteurs de l'agro-industrie, automobile, textiles et habillement, pharmaceutiques, transport et logistique...

Non, les entreprises françaises ne perdent pas pied en Afrique. Contrairement à ce que disent les médias, **il n'y a pas de raison de désespérer, à condition de faire preuve d'audace vis-à-vis d'un continent qui évolue bien plus vite que nos conceptions souvent datées et stéréotypées.**

Certes, la succession de crises dans plusieurs pays d'Afrique entraîne pour les entreprises une prise de risque accrue, réelle ou surestimée, **mais le plus grand risque pour les entreprises françaises serait d'être absentes de cette région qui constitue potentiellement un important relais de croissance potentiel pour elles.**

Aujourd'hui, les entreprises françaises par leur présence historique, leur expertise reconnue, leur contribution aux chaînes de valeur locales et leur ancrage dans les territoires, occupent une place singulière dans le paysage économique africain. Elles participent à la modernisation des infrastructures, soutiennent l'industrialisation, accompagnent l'innovation numérique et forment des milliers de talents africains. Cette contribution concrète, visible et mesurable, qui constitue leur avantage comparatif, représente un socle essentiel pour refonder une relation plus équilibrée entre la France et l'Afrique.

Pour transformer ces atouts en leviers structurants, **un nouvel élan du dialogue public-privé en France s'impose.** L'économie et l'entreprise doivent retrouver une place centrale dans la politique africaine de la France ou de la France en Afrique en recherchant de nouveaux partenariats partout où il existe une attente manifeste.

Cela implique une articulation plus étroite entre les orientations stratégiques de l'État, les priorités des entreprises françaises présentes sur le continent et les attentes exprimées par les partenaires africains. Une meilleure coordination institutionnelle, un dialogue régulier avec les organisations professionnelles, ainsi qu'une écoute systématique des besoins et contraintes du secteur privé africain, permettront de reconstruire une démarche cohérente et opérationnelle.

Pour conclure - L'Afrique n'attend pas la France d'hier.

Elle attend la France partenaire – celle des entrepreneurs, des innovateurs et des bâtisseurs.

C'est à cette France-là qu'il nous appartient désormais de donner toute sa place.

Je vous remercie.